



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



N° 12090 * 26 mars 2020
GEND/RGIF/GGD95/SC

RÉGION DE GENDARMERIE
D'ÎLE DE FRANCE

GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DU VAL-D'OISE

COLONEL STÉPHANE BRUNET

COMMANDANT LE GROUPEMENT

Monsieur le Maire,

Dans le contexte de pandémie lié au COVID-19, le groupement de gendarmerie départementale du Val-d'Oise est fortement mobilisé dans l'application des directives gouvernementales relatives au respect des mesures de confinement. Cette situation, impose de nouvelles conceptions opérationnelles, et s'inscrit dans un maintien de nos missions prioritaires afin de garantir, à nos concitoyens, une qualité de service et d'écoute.

Pour faire face à cet enjeu, le groupement a anticipé un « Plan de continuité d'activité » qui repose sur un recentrage et une sanctuarisation des missions identifiées comme essentielles. Sur le principe d'un fonctionnement en équipes alternées, l'ensemble des échelons est en mesure de garantir un service de sécurité de qualité au profit de nos concitoyens, en conservant un accueil dans les brigades, la gestion de permanences opérationnelles, le suivi des enquêtes judiciaires et la prise en compte des interventions sur l'ensemble de notre zone de compétence. L'accueil est préservé dans l'ensemble de nos unités, même si la gestion des flux se fait avec les impératifs sanitaires actuels et par priorité d'urgence.

Basée sur une graduation qui s'applique aux fonctions intervention, prévention, investigation et contact, la projection de nombreuses patrouilles nous permet d'obtenir une empreinte au sol qui se veut proactive et dont l'efficacité est renforcée par l'octroi de renforts d'unités de gendarmerie mobile.

Sur directives de nos autorités de tutelle, ces missions sont centrées sur le respect du confinement, la prévention des troubles à l'ordre public aux abords des centres ou commerces d'alimentation, la surveillance des entreprises dont l'activité a cessé ou reste fortement impactée, et d'une manière plus générique, sur une présence dissuasive permettant d'anticiper toute évolution de la délinquance d'appropriation. Nous avons à ce titre renforcé le lien avec les entreprises et commerces du territoire par le biais de la CCI.

Pour la fonction « écoute et accueil », la Brigade numérique (BNUM) constitue une réelle plus-value offerte à nos concitoyens confinés à domicile. Les sollicitations des usagers sont prises en compte en temps réel H24 et 7j/7. Cette unité peut utilement filtrer/ré-orienter les sollicitations les plus urgentes.

Vous pouvez insérer ce lien dans tous les portails internet de votre territoire.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique?service=mairie>

De même, nous publions régulièrement des informations utiles à tous sur les réseaux sociaux, notamment les comptes FACEBOOK et TWITTER du groupement du Val-d'Oise.

N'hésitez pas à diffuser largement cette adresse.

https://www.facebook.com/Gendarmerie-du-Val-dOise-1490261147928896/?ref=br_rs

Nos dispositifs internes respectent par ailleurs scrupuleusement les « gestes barrières ». L'information relayée par le commandement et nos instances de concertation permet d'en limiter les effets, ce qui induit un taux d'attrition assez faible, gage de la continuité de l'ensemble de nos missions.

Dans la situation actuelle, il me semble utile de vous adresser ce point de situation quant à l'engagement des forces de gendarmerie sur votre circonscription. Les échelons locaux, commandant de brigade ainsi que votre référent habituel restent à votre entière disposition.

En vous assurant de mon engagement, mais aussi de ma totale disponibilité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphane BRUNET

A SIGNÉ L'ORIGINAL